



C M I E

Réflexion sur l'assistantat au médecin du travail

Dr Olfa JOUINI et Dr Agnès GUYARD

Présentation du service

- SST interentreprises
- 228000 salariés
- 17 centres
- 85 secrétaires ETP
- 74 médecins du travail ETP
- 10 pluridisciplinaires

- 1 ou 2 SMAH par centre: activité d'accueil
- 2 ou 3 SM: activité de planification
- Constituent un pool

- Création d'une Commission médico-technique
- Travaux de la CMT : réflexion sur l'harmonisation et l'amélioration des pratiques professionnelles
- Plusieurs thèmes prioritaires dont : modification de l'organisation et du contenu de l'activité des secrétaires
- Mise en place d'un groupe de travail

Le groupe de travail

- 6 médecins dont 4 délégués de secteur et un chef de projet
- Définition des enjeux de la modification de l'organisation du travail :
 - ✓ optimiser la relation médecins secrétaires afin d'améliorer la qualité du suivi médical des salariés et la prévention dans les entreprises
 - ✓ enrichir les tâches de la secrétaire
 - ✓ améliorer l'assistance du médecin dans le cadre de la réforme et de la pluridisciplinarité

Le groupe de travail

- A défini le terme de binôme :

« assistance par une secrétaire à un médecin de façon prioritaire dans le cadre de la prise en charge et du suivi d'une population de salariés et d'entreprises définis »

La méthodologie

- 2 réunions du groupe de travail :
 - lister aspects positifs et négatifs du binôme , écueils de sa mise en place
- Démarche participative et évolutive
- Élaboration d'un questionnaire
- Réunions avec les secrétaires
- Réunions de synthèse et rédaction d'un rapport
- Présentation du rapport à la CMT
- Diffusion du rapport à l'ensemble des salariés
- Suivi des évolutions de l'organisation

Le questionnaire

A - STRUCTURE DU CENTRE

Nombre de médecin.....Nombre de médecin effectif temps plein.....
 Nombre de secrétairesNombre de secrétaire effectif temps plein.....
 Nombre de SMAH.....Nombre de SMAH effectif temps plein.....
 Nombre de cabinet.....
 Nombre d'infirmierie.....
 Nombre de bureau tiers temps.....
 Nombre d'adhérents sur le centre.....
 Nombre de salariés suivis.....

B - FAISABILITE DU BINOME

- Pensez-vous que vos locaux sont adaptés oui non
 -si non pourquoi ?
- Pensez-vous que les secrétaires aient la formation suffisante pour réaliser le binôme ?
 oui non
 Si non quel type de formation serait nécessaire ?
- Avez-vous mis en place une gestion optimale des cabinets médicaux? oui non
 (c'est à dire limitation du nombre de vacations cliniques simultanées)
 -Si non pourquoi ?
- Comment sont gérées les absences des secrétaires au sein de votre centre ?
- Quelles sont les améliorations à envisager selon vous sur le remplacement des secrétaires ?
- Envisagez-vous la mise en place du binôme dans votre centre ? oui non
 Si oui dans quel délai ?
 Si non résumez les motifs de cette décision

Les résultats du questionnaire

- 27 questionnaires obtenus sur 34 attendus
- Les locaux : sont un frein et ne sont adaptés à la modification que dans 42 %
 - Difficultés recensées: insuffisance du nombre d'infirmeries (73%), exigüité des secrétariats (26%)
- La formation : jugée insuffisante 70%
 - réglementation ST (68%)
 - connaissance des ECP(42%)
 - informatique (42%)

Les résultats du questionnaire

- La gestion optimale de l'occupation des cabinets médicaux: oui dans 51% des cas
 - contrainte: les médecins sur plusieurs sites et temps partiels
- La gestion des absences des secrétaires:
 - difficultés ressenties lors des congés et maladies
 - solution proposée
- Envisagez vous la mise en place du binôme?
 - oui: 44% , non : 24%, nsp: 32%

Les réunions avec les secrétaires

- **Volonté** du groupe de travail de récolter l'avis des secrétaires de vive voix
- Une réunion initialement prévue : Succès
- Organisation d'une 2^{ème} réunion
- 37 secrétaires / 85 et 15 centres/ 17
- Objectifs de la réunion:
 - relever les opinions
 - confronter les avis
 - discuter des propositions amenées pendant la réunion

Les réunions de synthèse

- **Groupe de travail: synthèse des questionnaires et des réunions**
- **Rédaction du rapport**
- **Présentation à la CMT**

Conclusion

- **Réflexion commune** sur l'organisation du travail via le questionnaire et les réunions
- Discussion au sein de **tous** les centres
- **Participation** de tous les acteurs
- Permis **émergence des attentes** des secrétaires en terme de **formation**, de **polyvalence** et d'une **certaine autonomie**

La suite:

- **3 centres** ont élaboré des projets écrits et enclenché la **mise en place concrète de l'assistantat au médecin**
- **Les difficultés** sont en **amélioration progressive** avec une **concertation continue** des médecins et des secrétaires
- **La réflexion** amorcée **se poursuit** dans les autres centres
- **Cette réflexion** au sein du CMIE **rejoint** les travaux menés par les SST sur **l'évolution du parcours professionnel des assistantes** en santé au travail(projet EQUAL horizon 2010)

Merci de votre attention